

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le quatorzième (14e) jour de mars 2023, à 19 h 30 au lieu habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Véronique Doucet, Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Ce conseil formant quorum.

Assistent également à la séance: Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière et Madame Sabrina Charland, inspectrice municipale en bâtiment et en environnement et directrice générale adjointe.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2023-03-27

Proposé par : Mme Helene Gilbert
Et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2023
- 04 Adoption des comptes à payer au 28 février 2023
- 05 Adoption des états financiers au 28 février 2023
- 06 Correspondance
- 07 Liste de documents à détruire mars 2023
- 08 Rapport annuel de la Régie des incendies du Centre-Mékinac
- 09 Résolutions CTA Mékinac – mise à jour des données pour 2023
- 10 Appui Municipalité de la Présentation – assurances immeubles patrimoniaux
- 11 Soirée des gens de terre et saveurs 2023
- 12 Affiche routière agricole
- 13 Demande à la CPTAQ – renouvellement de l'autorisation – écocentre
- 14 Conciliateur – arbitre – nomination de Mme Sabrina Charland
- 15 Présentation et avis de motion du règlement Omnibus
- 16 Présentation et avis de motion du règlement portant sur la démolition d'immeubles
- 17 Annuler comptes de taxes – immeubles appartenant à la municipalité
- 18 Adoption du règlement n°190-97-2023 portant sur la rémunération des élus
- 19 Affaires diverses :
 - .1 Présentation et avis de motion du règlement modifiant le plan d'urbanisme
 - .2 Contribution « La rentrée scolaire »
 - .3 Représentants pour la bibliothèque municipale
 - .4 Résolution d'appui, présentation d'un projet par le Domaine Tavibois
 - .5 Offre de service PG Solutions
- 20 Questions :
- 21 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2023

2023-03-28

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2023.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

04 Adoption des comptes à payer au 28 février 2023

2023-03-29

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 28 février 2023 pour un montant de 446 242.94 \$. D'approuver les paiements faits par Accès D en février pour un montant de 12 323.35 \$. D'approuver les salaires nets versés en février pour un montant de 23 293.28 \$.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) -

05 Adoption des états financiers au 28 février 2023

2023-03-30

Proposé par : Mme Diane Jacob
D'adopter les états financiers au 28 février 2023. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général du 28 février 2023.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

06 Correspondance (résolutions)

Aucun point à la correspondance

07 Liste de documents à détruire mars 2023

2023-03-31

Proposé par : M. Michel Tremblay
Et il est résolu d'approuver la liste des documents à détruire préparée en mars 2023.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

08 Rapport annuel de la Régie des incendies du Centre-Mékinac

2023-03-32

Proposé par : Mme Helene Gilbert
D'approuver le rapport annuel 2021-2022 du schéma de couverture de risques en incendie incluant le plan de mise en œuvre prévu pour Hérouxville.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

09 Résolutions CTA Mékinac – mise à jour des données pour 2023

2023-03-33

Proposé par : M. Michel Tremblay
Et il est résolu que ce conseil mandate la Corporation de transport adapté Mékinac afin d'organiser le service de transport adapté sur son territoire pour l'année 2023. D'accepter les prévisions budgétaires de la Corporation transport adapté Mékinac et précise son adhésion pour l'année 2023 en acceptant de payer la quote-part pour ce service. Le coût annuel est de 5 149.58 \$. D'adopter le plan de développement du transport adapté mis à jour en 2023.

- Adoptée -

10 Appui Municipalité de la Présentation – assurances immeubles patrimoniaux

2023-03-34

CONSIDÉRANT la résolution numéro 10-01-23 de la Municipalité de La Présentation qui demande un appui concernant les assurances des bâtiments patrimoniaux auprès du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont l'obligation d'adopter un règlement visant minimalement la procédure d'autorisation pour la démolition des immeubles patrimoniaux selon les nouvelles dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* dans un but de préservation du patrimoine bâti;

CONSIDÉRANT QUE les MRC doivent procéder à un inventaire des bâtiments construits avant 1940 et déterminer ceux représentant un intérêt patrimonial et que la MRC de Mékinac a adopté le sien en novembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE des propriétaires ont constaté un impact majeur sur la couverture d'assurances de leur immeuble qui a été inscrit sur l'inventaire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE cet impact économique causé par les assureurs va à l'encontre des objectifs de protection du patrimoine bâti visé par le gouvernement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Michel Tremblay

Et résolu :

D'appuyer la municipalité de la Présentation dans ses demandes relatives à la résolution numéro 10-01-23;

DE demander au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour que des solutions soient mises en place rapidement afin que les propriétaires de bâtiments inscrits dans un inventaire des bâtiments présentant un intérêt patrimonial d'une MRC puissent obtenir une couverture d'assurances à des coûts raisonnables;

DE transmettre la présente résolution à notre député fédéral monsieur François-Philippe Champagne et notre députée provinciale, madame Sonia Lebel ainsi qu'au ministère de la Culture et des Communications du Québec;

DE transmettre la présente résolution à la MRC de Mékinac et ses municipalités pour appui dans cette requête, étant donné que des bâtiments sont inventoriés dans toutes les municipalités du territoire.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

11 Soirée des gens de terre et saveurs 2023

M. le Maire Bernard Thompson assistera à cette soirée comme représentant de la municipalité et de la Table des élus de la Mauricie.

12 Affiche routière agricole

2023-03-35

Proposé par : M. Yvan Bordeleau
et il est résolu d'accepter l'offre pour deux affiches routières agricoles «Milieu agricole, soyez vigilant», au coût d'environ 882,10 \$. Ces deux affiches seront installées sur le territoire de la municipalité, aux endroits qui seront choisis par le conseil municipal.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

13 Demande à la CPTAQ – renouvellement de l'autorisation – écocentre

2023-03-36

ATTENDU QUE la Municipalité de Hérouxville a déposé en 2017 une demande d'autorisation pour un usage autre qu'agricole, à la CPTAQ, pour l'opération d'un écocentre sur le lot 4 400 583;

ATTENDU QUE la CPTAQ a autorisé pour 5 ans, un usage autre qu'agricole sur une superficie de 0.77 hectare en 2017, par la décision 416 822;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville souhaite poursuivre l'exploitation de son écocentre, sur le même emplacement;

ATTENDU QUE la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles exige le renouvellement de l'autorisation pour poursuivre l'exploitation d'usage autre qu'agricole;

ATTENDU QUE les activités agricoles existantes ou futures ne seront pas affectées par le renouvellement de cette autorisation;

ATTENDU QUE les ressources eau et sols du territoire ne seront pas affectés par le renouvellement de cette autorisation;

ATTENDU QUE les superficies faisant l'objet de la présente demande sont les mêmes que celle figurant à la décision 416 822;

ATTENDU QUE le projet proposé dans la présente demande, respecte les conditions du règlement de zonage du territoire;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil de la Municipalité de Hérouxville ont pris connaissance de ce dossier avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville mandate Sabrina Charland, Inspectrice en bâtiment et environnement, pour le dépôt de la demande de renouvellement de l'autorisation pour des fins autres qu'agricoles.

QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville appuie la demande de renouvellement de la décision 416 822, pour un usage autre qu'agricole (écocentre) sur une superficie de 0,77 hectare, sur le lot 4 400 583 situé à Hérouxville.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

14 Conciliateur – arbitre – nomination de Mme Sabrina Charland

2023-03-37

CONSIDÉRANT l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q., 2005, c.6);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder à la nomination d'une personne désignée aux fins de traiter les mécontentes prévues à l'article 36 de cette même loi ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite prévoir la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée ;

Il est proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu :

De nommer madame Sabrina Charland, inspectrice municipale, à titre d'arbitre de mécontentes relatives au fossé et clôture mitoyens, découvert et fossé de drainage, avec tous les pouvoirs prévus aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales;

Les honoraires de cette personne désignée sont établis sur la base du tarif joint à la présente résolution comme annexe « A ».

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

15 Présentation et avis de motion du règlement Omnibus

M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, dépose le projet de règlement numéro 303-2023 portant le titre de règlement « omnibus ». Ce règlement modifie les règlements numéro 203-2011 (zonage), 206-2011 (émission des permis et certificats) et 205-2011 (lotissement). Copie du règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.

AVIS DE MOTION présenté par M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement portant le numéro 303-2023, règlement omnibus.

16 Présentation et avis de motion du règlement portant sur la démolition d'immeubles

M. Yvan Bordeleau, conseiller au siège numéro 6, dépose le projet de règlement numéro 304-2023, règlement relatif à la démolition d'immeubles, en application de la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives. Copie du règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.

AVIS DE MOTION présenté par M. Yvan Bordeleau, conseiller au siège numéro 6, concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement portant le numéro 304-2023, règlement relatif à la démolition d'immeubles.

17 Annuler comptes de taxes – immeubles appartenant à la municipalité

2023-03-38

Proposé par : M. Michel Tremblay

Et il est résolu d'annuler les soldes des comptes de taxes dont les immeubles sont devenus la propriété de la municipalité de Hérouxville :

Matricule 6875-96-5582 solde avant intérêts : 120,77 \$

Matricule 7270-76-6373 solde avant intérêts :1253,52 \$

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

18 Adoption du règlement n°190-97-2023 portant sur la rémunération des élus

2023-03-39

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), la Municipalité de Hérouxville (ci-après : « la Municipalité ») a adopté le 7 juin 2022, un règlement fixant la rémunération de ses membres;

ATTENDU QUE ce conseil désire y apporter des modifications en tenant compte de certains facteurs, dont l'augmentation des tâches dévolues aux membres du conseil;

ATTENDU QUE l'avis de motion et le projet de règlement relatif au présent règlement ont été présentés lors de la séance du conseil du 14 février 2023 ;

ATTENDU QU'UN avis public a été publié conformément aux modalités de l'article 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Isabelle Clément

D'adopter le règlement n°190-97-2023 portant sur le traitement des élus municipaux. Ce règlement est rétroactif au 1^{er} janvier 2023.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

19 Affaires diverses :

.1 Présentation et avis de motion du règlement modifiant le plan d'urbanisme

M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, dépose le projet de règlement numéro 200-2023 modifiant le plan d'urbanisme numéro 200-2011. Copie du règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.

AVIS DE MOTION présenté par M. Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un

règlement portant le numéro 200-2023 modifiant le plan d'urbanisme numéro 200-2011.

.2 Contribution « La rentrée scolaire »

2023-03-40

Proposé par : Mme Véronique Doucet
Et il est résolu de verser une aide financière de 100 \$ au projet « La Rentrée Scolaire pour tous » pour l'achat d'articles scolaires.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

.3 Représentants pour la bibliothèque municipale

2023-03-41

Proposé par : Mme Diane Jacob
Et il est résolu que ce conseil nomme les représentants officiels de sa bibliothèque pour l'année 2023. Madame Isabelle Clément, conseillère municipale à titre de représentante (répondante) et à titre de coordonnatrice, Madame Julie L'Heureux. Celles-ci pourront assister à l'assemblée générale annuelle du réseau BIBLIO CQLM.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

.4 Résolution d'appui, présentation d'un projet par le Domaine Tavibois

2023-03-42

CONSIDÉRANT QUE le Domaine Tavibois présente un projet intitulé « Chemin de conscience » dans le cadre du programme pour les municipalités « Climat de changement », actions pour le climat;

CONSIDÉRANT QUE ce projet offrira aux visiteurs et hôtes de Tavibois, un parcours d'activités méditatives et autres favorisant le bien-être tout en étant connectés avec la nature et la respectant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Helene Gilbert

Et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le projet « Chemin de conscience » présenté par le Domaine Tavibois.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

.5 Offre de service PG Solutions

2023-03-43

Proposé par : M. Michel Tremblay
Et il est résolu d'accepter l'offre de service de PG Solutions pour la nouvelle solution « Aurora – Paie RH » au coût de 3 750 \$, payable en 2024.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–

20 Questions

- .1 Dossier taux de taxation immeubles forestiers
- .2 Déneigement chemin Grande-Ligne, section en direction de Saint-Narcisse (aucun service donné)
- .3 Ponceau dénudé, chemin Grande-Ligne Sud, travaux mal faits

- .4 Eau potable : métaux dans l'eau, aluminium ne serait pas vérifié, odeur de chlore
- .5 Compteurs d'eau
- .6 Rémunération des élus
- .7 Propriété forestière, établir des taux de taxes sur le foncier selon les catégories d'immeubles
- .8 Règlement – navigation sur les cours d'eau, article 920 du Code civil
- .9 Retour sur une lettre envoyée par un citoyen, déformation de ses propos, demande d'excuse

21 Levée de la séance

2023-03-44

Proposé par : Mme Diane Jacob
QUE la séance soit levée à 20 h 35.

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–